



Exmo. Sr

Sección de Agricultura

En cumplimiento de la comunicación de V. E. a consecuencia del acuerdo tomado por la Sociedad para que esta sección estudie la abstracción de la simiente de la última cosecha del Tapon, esta sección únicamente puede decir, que segun sus noticias, la mayor parte de dicha simiente que ha producido segunda cosecha se destina de nuevo para simiente su capullo, y hasta muchos cosecheros se disponen para hacer la tercera

corriera en el próximo agosto. La Sección entiende que en este negocio ya nada puede hacer la Sociedad puesto que el interés propio de los cosecheros ha tomado la iniciativa.

Lo que por acuerdo de la Sección participo a V.E. a los efectos debidos

Dios que a V.E. m.a. Valencia 26 de Julio 1865.

for
Munfort.

Embajada de España
en París.

Muy Señor mío: contestan-
do á la comunicacion de V.S.
de 2 del pasado en que pregun-
taba de que medio podria
valerse la Sociedad para
transmitir á Mr. Berlandier
los fondos reunidos con el
objeto de comprar semilla
de gusanos de seda del Japon,
tengo el gusto de manifestarle
que consultado sobre este
punto el Sr. Ministro de
Negocios Extranjeros ha
propuesto la combinacion
siguiente.

La sociedad puede

remittir los fondos á Mr.
Thury Herard, banquero
del Ministerio de Negocios
Estrangeros en Paris, y
apoderado de Mr. Roches,
Ministro Plenipotenciario
de Francia en el Japon.
Mr. Thury Herard así que
reciba los fondos escribirá
á Mr. Roches pidiéndole
solicite de aquel gobierno
que se entregue á Mr.
Berlandier el número
de cajas, ó cartones de
semilla, proporcionado

al valor recibido: y al mismo
tiempo avisará á este que
puede girar contra él
(contra Mr. Thury Herard)
por el coste de los cartones
en aquel punto, pues el
resto hasta el total del
coste de la operacion no
debe pagarse sino á la
llegada de los cartones
á Europa.

El Sr. Ministro de
Negocios Estrangeros ha
propuesto este medio
porque el gobierno Francés

no entorpece de oficio en
estas operaciones; pero ha
indicado que escribirá
confidencialmente á
Mr. Roches para que
tome con interés este
asunto.

Dios que á V. S. m. d. a. S.
Paris 16 de Octubre de 1865

El Marqués de Lema

Sr. Don Vicente Gasalda,
Vice Director de la Real Sociedad de
Valencia.

Valencia 20 Mai 1866.

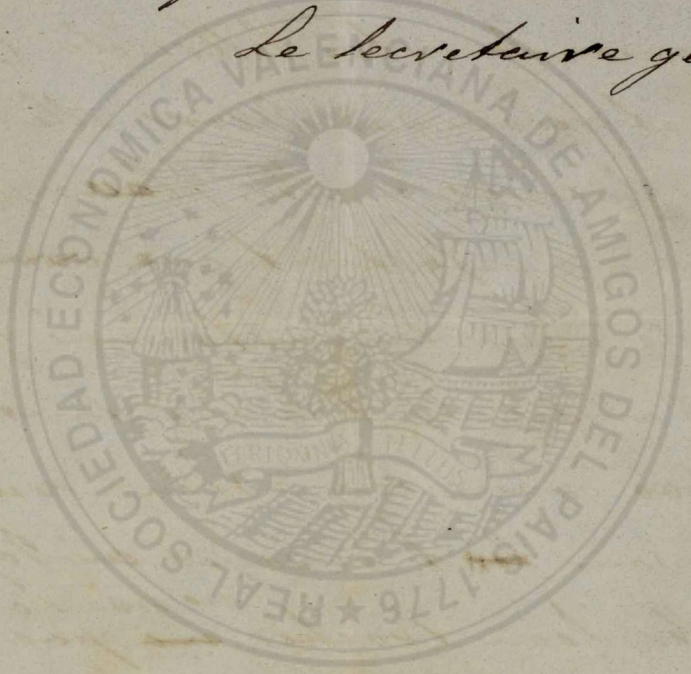
Mr. J. B. Derlandier.
Barbantane.

Monsieur: cette Société s'est
informée de votre lettre du 19 cou-
rant et selon vos desirs, elle a accor-
dé se diriger à Mr. Fleury-Evard
en lui manifestant qu'elle a
reçu de vous les cartons de grains
de ver à srie dont le montant, soit
Fr. 8600., nous lui avions remis
pour vous ~~les~~ l'envoyer au Japon, et
que Mr. Leon Roches ^{ne nous a} pas envoyé
aucun carton. ~~et~~ J'écris aujourd'hui
en ce sens à Mr. Fleury-Evard et je
ne doute pas qu'il mette à votre
disposition les susdites 8600. francs.
La récolte a été assez bonne,

mais les cocans present fort peu;
c'est pour cela que le resultat est
seulement mediocre.

Agreez, Monsieur, mes salu-
tations empressées.

Le secretaire general



Valencia 20 Mai 1866.

Mr. Henry - Erard.
Paris.

Monsieur: à la deman-
de de Mr. Berlandier j'ai dû
vous manifester que ce Mr. à son
arrivée en France remittait à cette
société les nombres de cartons de
graines de soie du Japon
proportionnés à la ~~certaine~~ somme
de Fr. 8600, qu'elle vous envoye
dans le mois de Novembre der-
nier. N'ayant pas reçu Mr.
Leon Bachez vos instructions sur
l'acquisition ^{l'achat} des dits cartons quand
Mr. Berlandier sortit de Toka-
hama, celui-ci ne put pas tou-
cher la cette somme, mais mal-
gré cela il nous ^{les} remittit et à
fin qu'il puisse la ~~per~~ verse-

voir je vous dirai que Mr.
 Leon Roches ne nous a pas en-
 voyé aucun carton de graine,
 n'ayant mis d'accord, ce nous
 semble, avec Mr. Berlandier
 pour ne les pas acheter, parce
 que ce Mr. avait déjà fait pro-
 vision d'en pour nous les re-
 mettre.

Daigner, Monsieur, agréer
 mes salutations empressées.

Le Directeur.

Le Secrétaire général.

171
 30
 5130

010
 04
 66
 22
 2'08546
 5 106244

06'048171
 08'08546
 10'06217

Valencia 20 Juin 1866.

M^r. S. D. Berlandier.

Barbentane.

Monsieur: en vertu de l'autorisation qu'il m'a donnée M^r. Fleury-Erard, je vous remmet ci-jointe une lettre sur lui de

Fr. 1600., à trois jours de vue, à votre ordre, pour paiement de la valeur des graines de vers à soie que vous avez fournies à cette Société.

En vous priant de me donner avis du reçu de cette lettre je vous présente mes plus cordiales salutations.

Le Directeur.

Le Secrétaire général.

en posterior

96

234/a' 2358. 1.145. 167

2406a' 2498 } 1.711. 249 37

2543a' 2593 }

2633 - 746. 066, 68

364 240. 000

560 746. 066, 68

6 22. 982

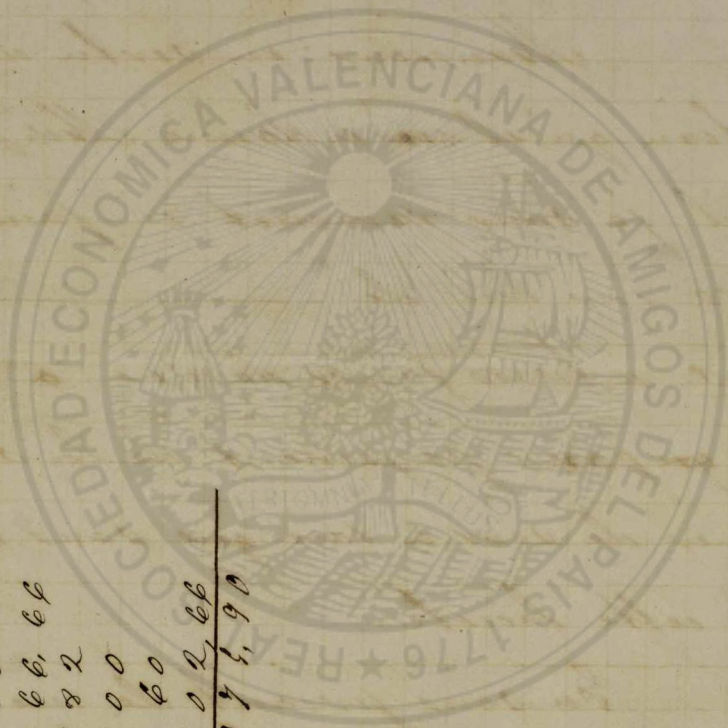
96 206. 000

60

protesta

26324 protestas 746. 102, 68

7302. 071, 90



Valencia 20 Juin 1866.

M^r. Fleury-Erard.
Paris.

J'ai eu l'honneur, Monsieur,
de recevoir votre estimée du 12 ~~Juin~~ cou-
rant et en vertu de l'autorisation que
vous me donnez je viens de tirer sur
vous un billet de _____
fr. 500. à trois jours de vue, à l'ordre
de M^r. P. D. Berlandier, que je passe à
votre crédit en attendant qu'elle sera
bien accueillie, pour le montant des
graines de vers à soie que ce monsieur
a fournis à cette Société.

Agreez, Monsieur, mes saluta-
tions empressées.

Le Directeur.

Le Secrétaire général.

M^r. Antonio Solo
De Barnabe
Secrétaire G^{ral} De la
S^t Royale de Valence
Valence
Espagne

Paris le 7 g^{de} 1868

Monsieur le Secrétaire Général

J'ai l'honneur de vous accuser réception,
De la remise def. f. 600. " que vous m'avez adressée
sur Paris à l'effet de couvrir l'achat au Japon
De cartons De graine De vers à soie.

J'en ai par ce courrier a M^r. Léon Roches,
Ministre De l'Empereur a Yokohama pour le priér
aussitôt qu'il aura reçu ma lettre, de faire
l'acquisition D'un nombre de cartons proportionnés
à l'importance de la somme que vous m'avez fait
parvenir et de les confier a M^r. Berthaud pour vous
être adressés directement aussitôt son arrivée
en France.

D'après les indications que j'ai en ce
moment les cartons revient, pris a Yokohama,
a trois Ichibans soit environ huit francs, change
compris, je puis donc supposer que l'envoi qui

vous sera fait pour le contenu sept cent à sept
cent vingt cartons; les frais de transport &c &c
sont, bien entendu, en dehors mais n'augmentent
pas le prix du carton d'une manière excessive; ce
n'est qu'au moment de l'arrivée de M^{rs} Berlandier
que je serai fixé sur ce point.

Il serait bon, je crois que vous demandiez
au Consul d'Espagne à Marseille de prendre l'
livraison des caisses aussitôt leur arrivée pour
qu'elles n'aient pas à souffrir des intempéries des
saisons et qu'il vous les expédie sans retard à Valence.
Aussitôt que j'aurai avis de M^{rs} Roches
qu'il a donné suite à cette petite opération,
j'aurai l'honneur de vous en informer.

Agreez, Monsieur le Secrétaire Général
l'assurance de mes sentiments distingués

J. M. M. M.

Valence 20 Juillet 1866.

M^r. P. D. Deslandres.

Barbentane.

En réponse à votre honorée
du 29 Juin dernier je dois vous dire
qu'ayant été déjà acclimatée dans ce
pays, la graine de vers à soie du Ton-
kin, cette Société ne croit ^{pas} convenable
~~de se charger d'en faire une nou-~~
~~velle importation~~ faire une nouvelle
importation de cette graine pour
son propre compte, laquelle d'ail-
leurs, n'a pas réussi complètement.
^{Cependant} Elle vous remercie pour votre
bonne volonté de la rendre vos ser-
vices.

Agreez, Monsieur, mes salu-
tations empressées.

Le Directeur.

Le Secrétaire général.

Monsieur Vicente Passala, Directeur de la Société
royale d'Agriculture,
à Valencia.

Barbentane, 29 juin 1866.

Nous avons l'avantage de posséder votre honorable
Du 20 C^{te}, ainsi que votre traite de fr. 1.600, "
à notre ordre, sur Fleury-Grand de Paris, pour solde
de notre fourniture de graines de vers à soie à la
Société royale.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur,
des soins que vous avez bien voulu donner à la
liquidation de cette affaire, nous croyons devoir vous
renouveler nos offres de service, pour le cas où la
Société serait de nouveau dans l'intention de se
procurer des graines japonaises. Tout-à-propos, nous
en prévision de cela, le voyage d'Espagne avant
notre retour au Japon. Toutefois, comme le temps
presse et que nous n'avons pas fini ici le
réglement de la campagne actuelle, nous n'auriez,
dans tous les cas, qu'à nous transmettre vos ordres
ici, et nous nous empresserions de les remplir au
mieux de vos Desires. Nous espérons pouvoir profiter
de la dure expérience de cette année, de façon à rendre
plus rémunératrice notre importation future. Dans ce but
nous fixerons principalement notre choix sur les races à écarter
verts ou jaunes mais surtout annuels.

En attendant nous vous présentons, Monsieur le Président,
nos respectueuses et empressées salutations.

L. S. B. Merlandier
Lempuy



Secretaria economica.

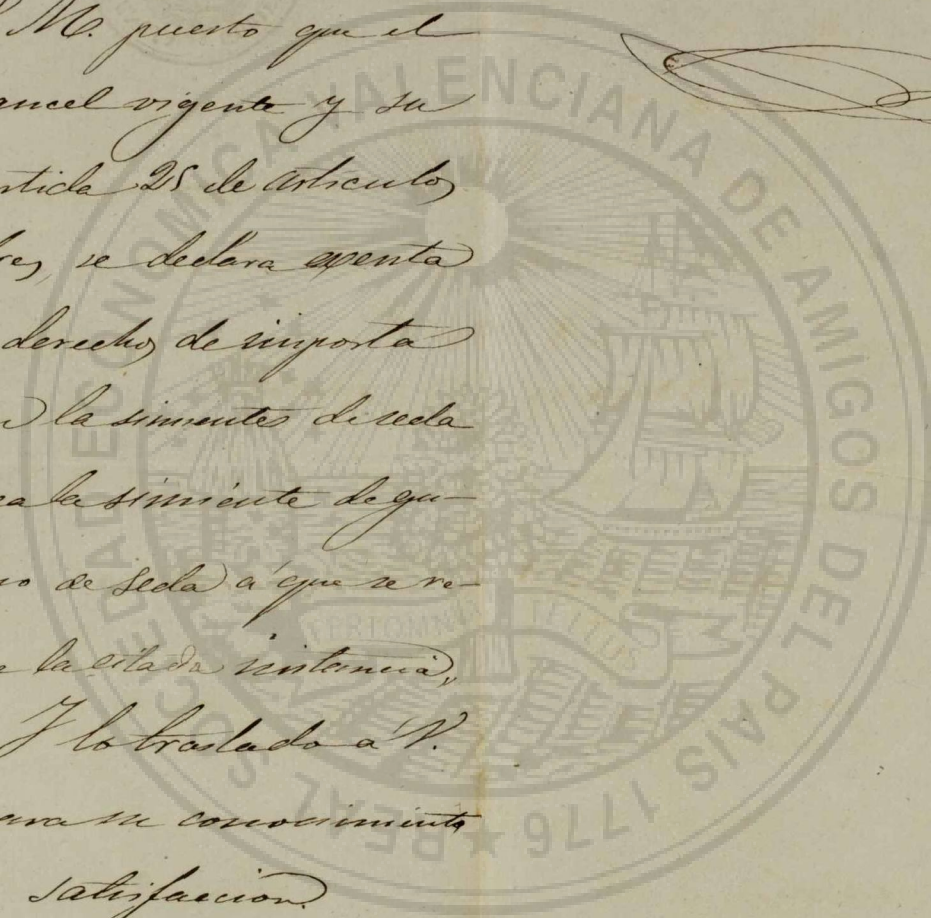
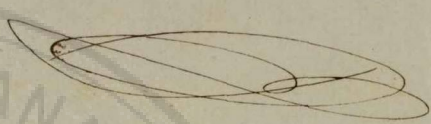
La Direccion gral de
vinos y uvas, conferido
25 de octre. ultimo re-
ce lo siguiente:

En la orden de la Direc-
cion gral de la instancia q.
por conducto del Gobierno
del digno cargo de V.S. re-
mite al ministerio de Pla-
cia la Sociedad de Ami-
gos del Pais de esa localidad,
pidiendo que se reduzcan
los derechos que su importa-
cion en el Reyno pagala
suavemente de gusanos, de seda,
la misma ha acordado
manifestar a V.S. que

diclia reclamacion ha
sido suficientemente aten-
dida por el Gobierno de
S. M. puesto que el
arancel vigente y su
partida 25 de artículos
libres, se declara exenta
de derechos de importa-
cion la simiente de seda
o sea la simiente de ga-
sano de seda a que se re-
fiere la citada instancia,
Y lo traslado a V.
para su conocimiento
y satisfaccion.

Diog

guarde a V. muchos
años. Valencia 6 Diciem-
bre de 1868.



J. P. Frances
A. M. Boix

J. P. Presidente de la Sociedad de Amigos
del Pais.

Considerando el ser que suscribe la necesi-
dad superiora en que se encuentran los cosecheros de
seda de nuestra provincia, de proveerse de semillas de
gusano extranjeras, por cuanto solo las procedencias
del Japon ofrecen algunas probabilidades de buen
exito; y en vista de los derechos arancelarios que
gravan la introduccion en nuestra Peninsula aumen-
tando el ya crecido coste de estas semillas, tiene el
honor de proponer a la Sociedad exponga al gobierno
la conveniencia de reducir a su tipo minimo los de-
chos que a su introduccion ocasiona el arancel, proporci-
onando con ello un indirecto alivio a los males que
afligen hace años a la Agricultura Valenciana.

Valencia 3 de noviembre de 1865

Feliciano Lorente y B.



Numero de cartones de semien
le de gusanos de seda del Japon
pedidos por los Vrs. socios.

	Nombres.	Cartones.
+	D. Jose Gasco -	6.
+	" Luis Mas -	20.
+	" Tomas Zamarril -	2.
+	" Pascual Company -	2.
+	" Jose M. ^a Arseni -	1.
+	" Luis Vicent -	2.
+	" Jaime Guardiola -	16.
+	" Luis Pisco -	20.
+	" Tomas Sala -	10.
	Manuel Jover -	40.
+	" Jose de Llano -	150.
+	" Serafin Gourel -	6.
	Suma a la vuelta -	235.

	Suma anterior -	235.
+ D. Santiago Pascual -	-	10.
+ " José Merce -	-	8.
+ " Juan Martínez Calleja -	-	4.
+ " José Reyes -	-	3.
+ " Vicente Ortiz -	-	8.
+ " Jaime López Cuevas -	-	8.
+ " Luis Niculaut -	-	2.
+ " Salvador Rubert -	-	15.
+ " José Genovés y Calleja -	-	2.
+ " Javier Paulino -	-	2.
+ " José Levená -	-	6.
+ " Juan Cuenda -	-	8.
+ " José M. ^o Martín -	-	18.
+ " Laureano Ortiz -	-	6.
+ " Ant. ^o Rodríguez de Cepeda -	-	1.
+ " Vicente Suyo -	-	6.
+ " Ricardo Hariso -	-	6.
	Suma al frente -	342.

	Suma anterior -	242.
+ D. Juan Mercader -	-	6.
+ " Lorenzo Yáñez -	-	9.
+ " Eduardo Abard -	-	20.
+ " José M. ^o Lettier -	-	15.
+ " Fran. ^o Aparici -	-	4.
+ " José Arigo -	-	24.
+ " Benito Leonart -	-	2.
+ " Fran. ^o Antiga Esquivel -	-	6.
+ " Vicente Fortasa -	-	2.
+ Sr. Marqués de Casa Barnas -	-	22.
+ D. Ant. ^o Polo -	-	50.
+ " Laureano Ortiz -	-	6.
+ " Marcial Andrade -	-	17.
		522.
+ " Eduardo Abard -	-	6.
+ " Ant. ^o Polo -	-	6.
		534.
+ " Ant. ^o Polo -	-	2.
		536.

CONSULAT DE FRANCE

DANS LE

Royaume de Valence

Valence, le

1835

Légation de France au Japon.

Vous, soussigné, Ministre
Plénipotentiaire de Sa Majesté
l'Empereur des Français au Japon,
certifiez que M^r. Berlandier, a
acheté les cartons qu'il importe en
France, dans le courant du mois d'Août
de cette année, et qu'il était prêt à partir
avec ses dits cartons le 12 Septembre dernier.
Vous déclarons, en outre, que voulant le
charger d'accompagner en France les
45 mille cartons destinés au
Gouvernement de Sa Majesté Impériale,
il a, sur notre demande, retardé son
départ jusqu'à ce jour, 18 Octobre.

En foi de quoi, nous lui avons
délivré la présente attestation pour
lui servir ce que de droit.

Yokohama, le 18 Octobre 1865
Le Ministre Plénipotentiaire
de France au Japon
Signé: Leon Roches.

Le Gérant du Consulat de France
à Valence, certifie la présente copie
conforme à l'original à lui représenté
par M.^r Berlandier à qui il a
été immédiatement rendu.
Valence, le 26 Janvier 1866.



Belvigny

9798.
Aut. 69 de l'ann. 1865
1865-8

Monsieur
Vicente Pasfala
Directeur de la Société royale de Valencia.
Espagne.

Paris, le 12 juin 1866.

Monsieur

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur
de m'écrire, le 30 Mai dernier, et je m'empresse de
vous informer que je tiens à votre disposition,
la somme de cinq mille six cents francs, que
vous m'avez envoyée au mois de Novembre, de
l'année dernière, pour couvrir un achat de
graines de vers à soie du Japon, que j'avais
demandées en votre nom à M. Léon Roches,
notre Ministre au Japon.

Vous pouvez donc faire traite sur moi pour
la dite somme à trois jours de vue à l'ordre de
M. Bertrandier, à qui vous l'adresserez; le
meilleur accueil est réservé à votre signature.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée. pp. *Paul Hermand*
J. P. Hermand

Monsieur Antonio Llo De Bernabé, secrétaire de
la société Des Amis du Pays,
à Valence (Espagne)

Barbentane, 18 Mai 1866.

En suite de l'autorisation que vous voulez bien nous
remettre à la date du 8 février dernier, nous écrivîmes à
M. Fleury Erard, banquier à Paris, pour toucher les f. f. 600
versés par votre honorable Société et pour le montant desquels nous
vous avons fourni des grains japonais. Nous fûtes répondu que
ce paiement ne pourrait nous être fait avant qu'on ne fût assuré que
vous n'aviez pas reçu directement du Ministre de France au Japon
les grains ou une desquelles la somme de f. f. 600 avait été versée
par l'intermédiaire de l'Ambassadeur d'Espagne. Nous avons depuis
renouvelé notre demande en nous basant sur ce que, à l'heure
présente, aucune grain de vers à soie ne devrait être attendue
encore du Japon. A cela M. Fleury Erard nous répond qu'il
attendait une lettre de M. Léon Roches, notre ministre à
Yokohama, pour se mettre à notre disposition; mais que le
dernier courrier ne la lui ayant pas apportée, il doit différer
le paiement que nous lui demandons jusqu'à plus ample
informé. Nous apprenons d'autre part que M. Léon Roches
rentre en France pour cause de maladie. Il ne pourra
donc se longtemps écrire ainsi qu'on le veut.

Aussi nous vous prions de voir, Monsieur, s'il
n'y aurait pas possibilité de faire quelque démarche
de votre côté pour que la maison de Banque en question
pût liquider au plus tôt cette affaire. Et dans ce cas et celui de recevoir
des nouvelles satisfaisantes de votre récolte, nous vous prions d'agréer nos bien
empressées salutations.

J. B. Bernabé

ERNEST LACROIX & C^o
MARSEILLE

Commission. Transit pour toutes Destinations.
Affrètements et Consignations de Navires
Services Maritimes réguliers.

Marseille le 31 Janvier 1866

Monsieur Antonio Palo de Barnabe
Secrétaire de la Société d'Amis du pays à Valence

Nous avons l'avantage de vous informer que nous vous avons expédié
par l'entremise de Madame Veuve & fils de Ferrer y Valles de votre
ville franco en Donane à Valence
les colis ci après désignés. Veuillez après bonne réception en disposer conformément
aux ordres des expéditeurs ou aux nôtres indiqués ci dessous

Entièrement à votre disposition sur notre place Monsieur,
Si nos services peuvent vous être utiles ou agréables
Nous vous présentons nos salutations cordiales.

Ernest Lacroix & C^o

Marques et Numéros	Poids Brut en Kilogramme	Nombre & Nature des Colis	Contenu & Observations						
P.B 169		1	Graines de vers à soie cont: 350 cart. Veuillez disposer suivant les instructions qui vous ont été renvoyées de l'expéditeur M. P. Berlandier de Barbentanne franco jusqu'en Donane à Valence.						

10-26

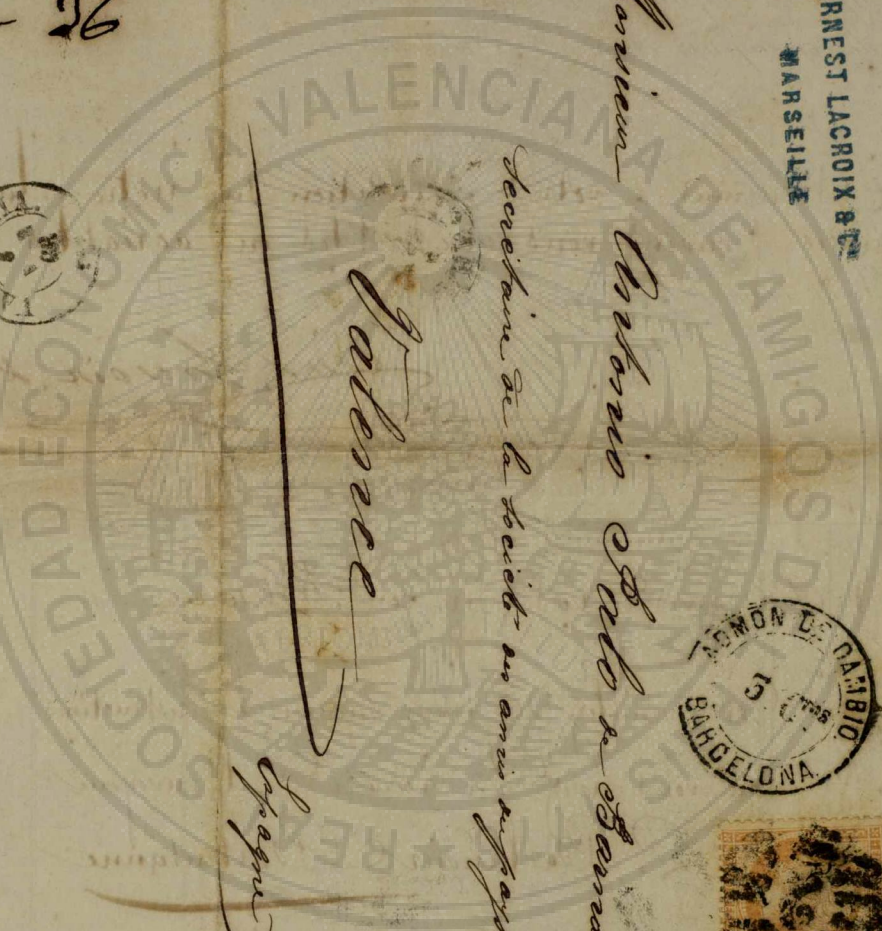
ERNEST LACROIX & C^{ie}
MARSEILLE

Monsieur Antonio Cobo y Obanada

Secretario de la Societat en aragones

Interese

Chaparral



VDA E HIJO DE FERRER Y VALLES

VALENCIA

Nota de los gastos originados
al recibo, despacho y entrega de una
caja con 350 cartones simiente de guisantes
de sedas, procedente de Marsella por vapor
Barro para el Sr. D. Julio Polo de Benabí
Secretario de la Soc.^a Economica de Amigos del Pais

Declaracion y despacho.	8'
Cond ^{na} a la ida en cargar y descargas	4'
Guis ^a y presente	4'
Porte a Valt ^a cargar y descargas	8'
Imp ^{te} p ^a las obras del puerto	25'
Taforra	2
Comision de transecto	10'
Req	36' 50

Val^a. 6 Febrero 1866

pp^a Vda^a e hijo de Ferrer y Vall^a
Jore Novella

Barbentane le 31 janvier 66

Signor Antonio Polo de Barnabé
Secretaria de la Societa de amigos del País
Valencia (España)

Nous avons l'honneur de vous donner avis que nous avons
expédié à la date du 28 Coust par l'entremise de M. Lomet
Lacroix et Compagnie Commissionnaires à Marny et par
le Paquet des Messageries Impériales, partant dimanch
3^e Février et arrivant à Valence Samedi 3^e au matin
contenant 350 cartons Graines de Vitis de la façon
d'envoi Berlandier négociant à Barbentane.

M. Berlandier vous remettra encore 5 cartons
ce qui joint au 350 ci-dessus et aux 200 directement
reçus par vous formera le nombre de cartons vous
revenant pour solde des fr. 5600 versés à Paris par
l'entremise de l'ambassade de Sa Majesté la
Reine en cette ville.

Nous vous serions, Signor, très obligés si vous
vouliez bien, en nous accusant réception de notre envoi,
nous autoriser à toucher la susdite somme.

En attendant daigner agréer l'expression de tout
notre dévouement.

Je vous prie

Messieurs.

Avant l'ordre donné à Paris par votre honorable Société, j'avais eu l'honneur de recevoir au Japon, une lettre de Monsieur Jacquemart émanant de votre Société, la quelle me fit dépasser de beaucoup, comme quantité, les intentions que vous avez manifestées plus tard. Aujourd'hui par des raisons ^{légitimes} que j'ai eu l'honneur d'exposer à Monsieur le Secrétaire de votre Société, il me serait moralement préférable d'avoir le débouché de cette graine ici qu'en France.

En conséquence, et en vue de ma situation présente, je suis ici sans parti pris, pour le prix de mes graines; qu'il faudrait que je puisse céder à fr. 11 le carton.

Mais en vue de la grande importation de la troisième récolte japonaise (Trivoltini) quantité qui fera baisser les prix, dans la saison avancée, vu les grandes ventes publiques qui se font dans notre Pays. Je céderai mes cartons à fr. 10. Si votre honorable Société, juge convenable de les offrir aux éducateurs, à ce prix.

J'ai apporté comme échantillon une boîte de la dite graine, en outre soit par eux la, ou par eux que je

puis faire venir immédiatement de la
Maison, je suis prêt à livrer les cartons
pour les quels votre Société, a déjà versé
les fonds à Paris: et pour les quels je
crais pouvoir garantir, qu'il ne sera rien
fait au Japon, de l'ordre donne à Notre
Ambassadeur, vu qu'il a été toujours au courant
de l'opération, sur la lettre que j'avais
reçu, en vue de votre Pays Séricicole
je ne crains donc aucun double emploi
pour cette affaire.

Dans l'attente de votre décision
qui sera je n'en doute pas, en faveur
pour me tirer du mauvais pas de ce mal
entendu, autant que pour le bien de
vos éducateurs.

J'ai l'honneur de me dire

Messieurs.

Notre très dévoué serviteur

J. B. Berlandier

A la Société

Valence le 23 janvier 1866.

Embajada de España
en París.

Recibí oportunamente la comu-
-nicacion de V.E. en que me anun-
-ciaba haber remitido á M.^r Thury
Herard, banquero del Ministerio
de Negocios Extranjeros la canti-
-dad de 5600 frs., destinada á
comprar simiente de gusanos
de seda del Japon, y habiendo
tomado los informes necesarios,
supe que M.^r Thury Herard habia
recibido los fondos y giradoslos
al Japon á la orden de M.^r Roches,
Representante de Francia en
aquel pais, encargandole que

los entregase á M^r. Berlandier para que hiciere las compras necesarias, ó bien que comprase él mismo, la semilla si M^r. Berlandier se hubiera ya embarcado para Europa.

No habia pues que hacer sino esperar el resultado.

Entretanto M^r. Berlandier que con efecto habia ya salido del Japon antes de que llegaran los fondos, acaba de regresar á Marsella de donde me ha escrito. Segun manifiesta habiendo tenido aviso antes de su salida de que algunas sociedades de Valencia tenian la intencion de comprar semillas

de gusanos de seda del Japon, determino traer consigo una gran cantidad para venderla á los cosecheros del pais. M^r. Berlandier añade que previendo lo que podia suceder se habia puesto de acuerdo con M^r. Leon Roches para que en caso de que se enviasen á este algunos fondos por cuenta de las Sociedades de Valencia suspendiera la compra. Si esto es realmente asi, debo suponer que M^r. Berlandier no tendrá inconveniente alguno en entregar desde ahora á esa Sociedad el número de cartones correspondiente á la cantidad

remitida por la misma y así lo he
indicado á M^r. Berlandier al con-
tarle: mas siendo este punto cuestion
de mero ajuste y contabilidad, debe
la Sociedad tratarla directamente
con M^r. Berlandier, debiendo yo
considerar terminada mi inter-
vencion en este asunto con el
aviso de la llegada de M^r. Berlandier
á Marsella y del incidente ocurri-
do en el envío de los fondos.

Mas ya que escribo á V. E.
sobre este negocio créo conveniente
comunicarle una noticia que puede
interesar á los señores. Tengo
entendido que en el mercado de

Embajada de España
en París.

Marsella se encuentran varias
clases de semillas traídas del
Japon, pero de inferior calidad
habiendo mucha de la especie
llamada Trivoltina, ó de tercera
cosecha, que no da buenos productos.
Como esta se venderá mas barata,
y este aliciente estimulará á
los compradores me ha parecido
oportuno hacer notar á V. E. esta
circunstancia á fin de que lo
hagan conocer á los interesados
recomendándoles que no se
compreen otros cartones de semillas,
que los que estén acompañados
de certificados expedidos por las

Autoridades competentes del país.
Sobre esto y sin que sea mi ánimo
hacer recomendación alguna
especial, puedo sin embargo decir
que según los informes que se me
han dado en el Ministerio de
Negocios Extranjeros y en la
Sociedad Imperial de Acclimatación,
las semillas traídas por M^r Berlandier
ofrecen garantías especiales por
los certificados de calidad y pro-
cedencia y por venir selladas
en la forma establecida por el
Gobierno francés

Dios

que á N. S. m. s. a.
Paris 30 de Diciembre de 1865.

El Marqués de Lema

Sr. Don Vicente Gavalda Vice Director
de la Real Sociedad de Valencia.



Número de cartones de
siembra de gusanos de seda
pedidos por los tres socios.

<u>Nombres.</u>	<u>Cartones.</u>
D. Laureano Ortíz -	8.
" José M. ^a Martín y Murciano -	12
" José Gasco -	6.
" Luis Mas -	20.
" Tomas Zamarril -	2.
" Ant. ^o Guilis -	12.
" Fran. ^{co} Aparici -	2.
" Pascual Company -	2.
" José M. ^a Añenri -	1.
" Carlos Albarr -	4.
" Luis Vicent -	2.
" Jaime Guardiola -	16.
" Luis Pisco -	20.
Suma a la vuelta -	108.

Suma anterior - 108.

D. Fomes Sala -	-	10.
" Manuel Jover -	-	40.
" Roman Brusole -	-	17.
" Jose de Llano -	-	150.
" Serafin Gonzalez -	-	6.
" Santiago Pascual -	-	10.
" Jose Merce -	-	8.
" Jose M. ^a Lethier -	-	11.
" Fran. ^{co} Ferrer -	-	6.
" Juan Martinez Vallejo -	-	4.
" Jose Reyes -	-	2.
" Vicente Ortiz -	-	8.
" Jose Arigo -	-	29.
" Lorenzo Larayo -	-	2.
" Fran. ^{co} Antiga Esquier -	-	12.
" Jaime Lopez Cuevas -	-	8.
" Manuel Canete -	-	8.
" Luis Nientant -	-	2.

Suma al frente - 434.

Suma del frente - 424.

D. Jose Rafael Olavie -	-	4.
" Mercial Andrade -	-	17.
" Jose N. Rubert -	-	56.
" Salvador Rubert -	-	18.
" Juan Mercader -	-	4.
" Jose Genoves y Calleja -	-	2.
" Ant. ^o Polo -	-	28.

Total - 624.

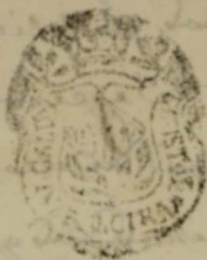
Valencia 1.^o Setbre 1868.

El Secret.^o general

Ant.^o Polo
de Permañe

D. Jose N. Rubert -	-	6.
" Ant. ^o Polo -	-	1.
" Javier Paulino -	-	2.
" Jose Lerana -	-	6.

Total - 650



Esta Academia movida
de un sentimiento filan-
trópico por el bien de los
Administrados, no tardó
a leer en el periódico
titulado el Cacemiano
el anuncio de esta Sociedad
manifestando que todo lo
que quisiera contribuir a su
ganar de Japan pudiera
para la causa de suscribirse
por la proporción que necesitase
abonando al contado la su-
ma de 40 \$ por cada un
mo los ganos y el ocario
de posta, en dar a entender
esta medida a los venidos

de esta villa por medio
de bandos publicos que
al efecto se ejecutaron.
Pero apesar de ello, han
sido muchos los que
han permanecido en la ten-
de este ayunt. con el fin
indicado, pero a expensas
la cantidad necesaria
se contando mas a un
quien se ha ido fonde-
se abonando por mas
expensas que hacen en
teniendo la pensión con
que se encuentran por
causa de las malas cose-
chas y la ultima inundación
sufrida; por todo lo
que expone a la villa

que asi como el
aun no expresaba
dad el tiempo por todo
el presente mes, se
tiene prorrogado hasta
el 15 de proximo
Setiembre, época que
se entrega la cosecha
se arroy y queda a los
labradores los seras
fondo adelante el
viene.

Dirigida al S. D. D. D.
Olivia 20 Agosto 1861

Antonio Oliva

S. S. de la Junta de la Sociedad de Amigos
del País Valenciano



La urgencia que reclama la re-
alizacion del pedido de simiente de seda
procedente del Japon aconseja que este par-
ticular se remueva por los medios estran-
jeros y perentorios que la Sociedad seos-
timbra en casos de igual naturaleza. Por
ello, pues,

Exponemos y pedimos a' Directorado se sirva con
ocasion con la mayor premura y por
los tramites acostumbrados junta general
extraordinaria en que se discute el men-
cionado asunto.

Casa Social 16 de Junho 1865.

4
Mr. D. Davis

For Maria



Sección de Agricultura

Exmo Sr.

Excmo. señor celoso por la felicidad del país del que con sus amigos, visto el feliz resultado que ha producido la cría del gusano de seda en esta provincia procedente de simiente del Capon, acudieron a 'esta Corporación pidiendo' ha un levantar mano y con la apremiante urgencia que el caso reclama a estudio por la comisión de Agricultura el mencionado particular y a propuesta el medio de adquirir aquella simiente y de distribirla convenientemente en ventaja sin pérdida de los fondos sociales."

La Sociedad a' su puesto se trasladó a' esta unión para que emita un dictamen y proponga los medios con que pueda adquirir la simiente que se indica y este ha procedido a' su estudio con el determinimiento que se merece asunto de vitalidad tanta para la prosperidad de nuestra provincia.

Verdad es que con de tal im-
portancia los extremos en que
se apoyan los ilustrados au-
tores de la proposición. Es de
tal interés cuanto se refiere
al levantamiento de la porta-
da agrícola y tal la
influencia que en beneficio
resultador ha de producir
en concepto de esta sección la
siembra Japonesa, que la
misma del acuerdo con el
pase de los firmantes
de la proposición, encuentra
muy oportuno que con
suma urgencia se procure
dicha siembra de legítima
procedencia y en cantidad
bastante para que se pro-
duzca en arvección en gran-
de escala y cesen los repe-
tidos engaños y fraudes o-
curridos en la materia.

No haremos la historia
de la epidemia á cuyo gol-
pes han perecido no tan so-
lo los gusanos de seda de
nuestro país si que también
los de toda la Europa, ni
la de ciertos hechos que
por desgracia han influido
en la pérdida casi total
de la cría de seda en
los últimos años.

Cuando años tan calamita-
rios habían pasado contra
el sericultor después de tan-
tos ensayos frustrados de tan-
tos estudios sin favorable re-
sultado la siembra Japonesa
debida al estudio y laborio-
sidad de Mr. Vaquez y
á la protección de la Sociedad
Imperial de Agricultura
con un buen éxito ha coronan-
do los generosos esfuerzos de
un reducido número de afor-
turados sericultores, que ob-
tuvieron algunos cartones de
dicha siembra, no siendo po-
sible á la Sociedad condonar
al aumento de tan felices re-
sultados, porque por lo avan-
zado de la estación no pudo
hacer uso del galante y pa-
trístico ofrecimiento del Sr.
Embajador de España en
Paris.

Por lo que antecede la re-
solución es de dictamen y expone
á la Sociedad

- 1.º Que se apruebe en un todo
la proposición de que
se hace mérito en este dictamen.
- 2.º Que para adquirir la siem-
bra legítima del Japon se acuerde
directamente al Sr. Embajador
de España en Paris.

haciendo uso del patristico
afreccimiento que hizo a esta
Sociedad en su comunicacion
de 3 de Abril proximo pasado
y

8º. Que a fin de evitar toda
perdida a los fondos sociales
se haga un llamamiento por
suscripcion a los suscriptores
para que a vista de
su resultado se gide la
simiente necesaria bajo las
bases siguientes.

Primera: Los señores suscriptores
abonaran en el acto de
suscripcion y por via de de-
posito la cantidad de 30 reales
por carton al cual componen-
de proximanamente una onza
de simiente debiendo satisfacen
en el acto de recibir la
simiente el completo valor
de un corte.

Segunda: Esta suscripcion estara
abierta por espacio de quin-
ce dias que principiaron
en el mes de determinar la So-
ciedad y en el local de
la misma y

Tercera: Si a la Sociedad no
le fuera posible adquirir
el numero de onzas de si-
miente a que ascendiera
el total de la suscripcion



la simiente que se recibiera se
distribuirá entre los señores
suscriptores en razon propor-
cional a la cantidad que
hubieran abonado.

La reunion lo entienda
asi. Ello no obstante comen-
te un dictamen al mas
aumentado juicio de la So-
ciedad.

Valencia 13 de Junio 1864.

El Secretario:

P. Monfort

Excmo Sr. Presidente de la Sociedad Economica de
Valencia



Seccion de Agricultura

Exmo. Sr.

Esta seccion se ha enterado de la comunicacion del Exmo. Sr. Embajador de S. M. en Paris relativa a' ofrecer simiente de la seda del Japon acompañando la memoria de Mr. Laque-mant en la que se detallan las noticias referentes al origen de la expresada semilla.

La seccion es de dictamen que al propio tiempo que se le den al Embajador las mas expresivas muestras de gratitud por sus patrióticos ofrecimientos, se le manifieste que no es posible por lo avanzado de la estacion hacer uso de su influencia para el pedido de semilla, pero que afortunadamente la Sociedad Valenciana de agricultura por conducto del Sr. Consul Español en Lyon,

ha obtenido algunos cantones de la semilla
del Japon, la cual se está' avivando en la
actualidad con buen éxito, aunque lentamente.
De el resultado de la cosecha se dará' conoci-
miento al Sr. Embajador por si gusta dar no-
ticia de ello a' la Sociedad imperial de achimata-
cion, interesada en ver coronados sus genero-
sos esfuerzos en cualquier punto de Europa.

Lo cuanto puedo manifestar a' V.E. que-
dando archivado el interesante trabajo de
Mr. Jaquemart.

Dios que a' V.E. en a Valencia 29 de
Abril de 1865.

El Presidente

Vicente Lassota

Exmo. Sr Director de esta Sociedad

retourné au Japon en 1864, malgré sa rude épreuve de 1863, pour se procurer de plus grandes quantités de graine reconnue bonne. « Il le chargea de diriger l'opération et d'accompagner les graines jusqu'à leur destination.

Sur plus de 40,000 cartons apportés à Yokohama et examinés avec le plus grand soin, 15,000 qui ne laissaient rien à désirer sous le double rapport du poids et de la qualité, ont été choisis. Pendant près d'un mois que cette opération a duré, les cartons ont été exposés à la température nécessaire pour enlever l'humidité.

Puis ils ont été emballés de la manière que nous allons décrire, parce que l'expérience en a démontré la perfection.

Les cartons disposés par couples, dont les faces chargées d'œufs, mises en regard, étaient séparées par une feuille de papier interposée, avaient été rangés verticalement dans des caisses en bois, d'une largeur (gale à celle des cartons). Dans le but de les fixer solidement et de laisser dans la boîte un volume d'air nécessaire à la bonne conservation des œufs, chaque dizaine était maintenue en haut et en bas par une tringle de bois, clouée aux parois de la caisse.

Lorsqu'une caisse était remplie, elle était fermée avec soin, puis enveloppée dans une autre caisse en fer-blanc, plus grande de dix centimètres sur toutes ses dimensions. Le vide entre les deux caisses était rempli de charbon de bois fortement pilé, puis la caisse de fer-blanc était soudée.

Ainsi les œufs, suffisamment aérés, étaient abrités par l'enveloppe métallique contre l'humidité; par l'enveloppe de charbon contre les variations de température auxquelles les caisses pouvaient être exposées pendant le voyage.

Toutes les conditions désirables étaient donc remplies.

Cet envoi était accompagné: 1° de 100 kilos de cocons destinés à faire connaître la qualité de la soie que devait produire la graine expédiée; 2° de 2000 pieds de muriers bâtifs du Japon; c'est-à-dire des feuilles de cette variété que les Japonais nourrissent des vers appelés *trivoltini*, dont ils obtiennent ainsi trois récoltes par an, 3° de quelques livres de graines du précieux Bombyx Yama-mai, qui se nourrit de la feuille du chêne et dont l'acclimatation en France est presque complète.

Le 10 novembre 1864, les graines furent expédiées pour la France sous la surveillance de M. Berlandier, de Yokohama à Shang-hai, par le *Dupleix*, bâtiment de la marine impériale, et de Shang-hai à Suez, par le *Tigre*, des Messageries impériales.

Pendant la traversée, les caisses avaient été déposées dans l'entrepont et dans une chambre à l'avant du navire. M. Berlandier avait été à 25° Réaumur la température à laquelle elles furent exposées de Hong-kong à Suez, où elles arrivèrent en parfait état le 10 décembre 1864.

A Suez, M. Berlandier prit, avec le concours de M. Larousse, ingénieur hydrographe attaché à la compagnie de l'Isthme, les mesures nécessaires pour que le débarquement se fit avec soin et pour que les caisses fussent mises à l'abri du soleil.

Il obtint par l'intermédiaire de M. le consul de France à Suez M. G. Didier, que le transport de Suez, à Alexandrie se fit, par un train de nuit, surveillé lui-même le nouveau chargement et partit avec ce convoi spécial, pour Alexandrie. Là, il eut recours encore à l'intervention de M. le consul général de France, M. Tastut, afin que le transbordement se fit avec toutes les précautions nécessaires; enfin il fit voile pour Marseille, où il arriva heureusement le 3 janvier 1865.

Il est inutile d'ajouter que Son Excellence le ministre des affaires étrangères, président de la Société impériale zoologique d'acclimatation, avait donné à tous les instructions les plus pressantes et indiqué les mesures à prendre pour la conservation de ce précieux envoi.

Cependant M. L. Roches rendait compte à Son Excellence de ce qu'il avait cru devoir faire dans l'intérêt de la sériciculture française, et il annonçait que pour solder toutes les dépenses il avait fait des traites sur France.

En présence des maux extrêmes supportés par nos départements du midi, le gouvernement ne voulut pas répudier la belle pensée de son ministre au Japon. Il lui confia que la Société impériale zoologique d'acclimatation, qui depuis dix ans s'est toujours occupée de la question des vers à soie, à qui l'on doit l'introduction des bombyx Yama-mai du Japon et Pernyi de Chine (espèces précieuses qui se nourrissent de la feuille de nos chênes et qui seront bientôt complètement acclimatées) était dans d'excellentes conditions pour mener à bonne fin une opération aussi intéressante.

La Société impériale d'acclimatation, dont tous les actes d'intérêt sont inspirés par l'amour du bien public, dont toutes les dépenses, et elles sont importantes, sont payées par des contributions annuelles, prélevées sur tous ses membres, cette Société, disons-nous, fut tout d'abord étonnée d'avoir à diriger une opération commerciale.

La première pensée de son conseil fut de distribuer les graines au prix coûtant. Mais lorsqu'il apprit qu'après le combat de Sadowa, des négociants, profitant de l'affluence des graines apportées à Yokohama sur la demande de M. L. Roches, et de la moindre

Les cartons, visités et acceptés par M. Buisson, étaient aussitôt marqués avec un emporte-pièce aux initiales de la Société, afin de constater leur origine et de les distinguer ainsi des autres graines du Japon qui n'ont pu être choisies dans le pays avec les mêmes soins.

C'est après cet examen seulement, que les ventes furent annoncées.

Disons-nous que ces annonces provoquèrent chez plusieurs négociants de graine, qui craignaient sans doute que leurs opérations ne fussent compromises, des accusations malveillantes envers la Société d'acclimatation. Nos lecteurs peuvent juger combien elles sont injustes! Nous sommes convaincus que les accusateurs eux-mêmes regretteront aujourd'hui d'avoir méconnu les sages et loyales intentions d'une Société aussi honorable.

La prudence avec laquelle la Société d'acclimatation a dirigé cette opération l'a mise dans la situation de réaliser des bénéfices importants. Par les raisons que nous avons dites plus haut, on ne peut encore exactement les fixer, mais nous souhaitons qu'ils soient très-considérables, car ces bénéfices, comme toutes les autres ressources de la Société, seront consacrés au bien général.

Ainsi, elle a fondé, il y a quelques jours à peine, des prix d'une importance totale de 10,000 francs.

1° Pour les meilleurs mémoires sur les éducations faites avec la graine du Japon, et les résultats obtenus;

2° Pour les études théoriques et pratiques sur des maladies des vers à soie;

3° Pour la reproduction de bonnes graines indigènes.

On doit se demander quelles seront les conséquences de cette introduction de graines de vers à soie du Japon.

Nous dirons d'abord qu'il a été fait, en 1863, une éducation précoce avec de la graine produite en France, en 1864, par les éducations de M. Berlandier, et que le coconnage a été excellent, c'est-à-dire, chose capitale, que la 2^e génération ne paraît pas être affaiblie.

Des éducations précoces ont également été faites avec de la graine qui vient d'arriver (1865), les éclosions ont été satisfaisantes et le coconnage a été bon.

Enfin, les cocons récoltés en France en 1864, comme ceux envoyés par M. L. Roches, dont n'est une belle soie grège, qui, sans être aussi fine que les belles qualités des Cévennes, est cependant très bonne.

Espérons donc que la graine du Japon procurera, pendant quelques années au moins, à nos sériciculteurs, une race robuste et des récoltes fructueuses, à notre industrie de bons produits, et que bientôt on pourra le Japon.

Espérons aussi que le Gouvernement français tiendra promptement du Japon la libre sortie de sa graine, afin de réparer plus promptement les maux des contrées séricicoles.

Nous sommes en droit de compter sur la persévérante ardeur de M. le ministre des affaires étrangères, pour hâter la solution de cette très-importante question.

S'il est superflu, après tout ce que nous venons de dire, de signaler à la reconnaissance publique, les grands services rendus en cette occasion par M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères et président de la Société impériale zoologique d'acclimatation, et par cette Société même, par M. Léon Roches, ministre de France au Japon, et par M. Berlandier, qui, arrivé en France, a encore bien voulu se charger des ventes à faire, dans la moitié des villes désignées.

Si nous avons déjà dit ce qu'on devait au zèle de MM. Didier, consul à Suez; Larousse, ingénieur hydrographe à Suez, et Buisson, de Grenoble;

Qu'il nous soit permis de citer ici les noms des personnes qui ont prêté généreusement un concours dévoué à la Société d'acclimatation, dans une opération toute nouvelle pour elle:

MM. Hesse, délégué de la Société, et Felsch, négociant, à Marseille;

MM. le comte Benoist d'Azy, Henri Merle et J. Boyé, à Alais; Mugnier, à Avignon; Maumenet, à Nîmes; le baron G. de Baume-fort, à Joyeuse; Gouillyon, à Ganges; Clerc, à Valence; Bouteille, à Grenoble; Dussaigneur et Bouchard, à Lyon;

M. Albert Guéroux Saint-Hilaire, secrétaire du conseil de la Société d'acclimatation, à Lyon, voulu accepter la mission de présider aux ventes de Valence, Lyon et Grenoble, en l'absence de l'agent général.

M. Hébert, agent général de la Société, chargé par elle de recevoir les graines à Marseille, d'organiser les ventes dans chaque ville et d'assister à une partie de ces ventes.

La longueur de cette liste explique suffisamment le succès d'un nouveau genre que vient d'obtenir la Société d'acclimatation.

Ses adhérents et ses amis répandus dans le monde entier; la pureté et l'élévation de ses vues lui méritent la bienveillance de tous, et chacun de ses membres y puise cette confiance audacieuse qui fait triompher les grandes causes.

FRÉD. JACQUEMART,

Membre du conseil de la Société d'acclimatation, chargé de ses pleins pouvoirs pendant les ventes du Midi.

la Société impériale zoologique d'acclimatation, qui depuis dix ans s'est toujours occupée de la question des vers à soie, à qui l'on doit l'introduction des bombyx Yamamaï du Japon et Pernyi de Chine (espèces précieuses qui se nourrissent de la feuille de nos chênes et qui seront bientôt complètement acclimatées) était dans d'excellentes conditions pour mener à bonne fin une opération aussi intéressante.

La Société impériale d'acclimatation, dont tous les actes désintéressés sont inspirés par l'amour du bien public, dont toutes les dépenses, et elles sont importantes, sont payées par des contributions annuelles, prélevées sur tous ses membres, cette Société, disons-nous, fut tout d'abord étonnée d'avoir à diriger une opération commerciale.

La première pensée de son conseil fut de distribuer les graines au prix coûtant. Mais lorsqu'il apprit qu'après le combat de Shimonosaki, des négociants, profitant de l'affluence des graines apportées à Yokohama sur la demande de M. L. Roches, et de la moindre surveillance des douanes, avaient acheté à leurs risques et périls environ 160,000 cartons dont la moitié était destinée à la France, il ne voulut pas compromettre de si grands et de si respectables intérêts par des ventes faites à vil prix.

Il lui sembla dès lors que les prix devaient être naturellement fixés par le rapport de l'offre et de la demande, et que des enchères publiques, annoncées à l'avance et faites dans les centres séricicoles, étaient le meilleur moyen de concilier les intérêts divers engagés dans la question.

Après avoir donné cette garantie au commerce, il prit toutes les mesures nécessaires pour que les graines parvinssent directement à l'éducateur et surtout à l'éducateur des pays les plus malheureux.

En conséquence, il désigna pour y faire des ventes, Nîmes, Avignon, Alais, Privas, Aubenas, Ganges, le Vigan, Largentière, Joyeuse, Montpellier, Valence, Lyon et Grenoble. Il décida, afin d'éloigner les spéculateurs et de mettre la graine à la portée des plus humbles, que les ventes auraient lieu par lots de un, deux, trois, cinq et dix cartons, condition qui fut rigoureusement remplie.

En opérant ainsi, la Société d'acclimatation a obtenu un prix moyen général de vente de 17 fr. 55 par carton. Le prix moyen le plus élevé, 23 fr., a été obtenu à Lyon et à Valence; le prix moyen le plus bas, 11 fr. 05, à Ganges.

On peut donc dire que les prix ont été en rapport direct avec la prospérité des diverses contrées.

A ce point de vue, la Société a encore atteint son but, puisque les plus malheureux ont payé moins cher.

Des cartons avaient été réservés pour les éducateurs éloignés des centres de vente désignés. Instruits par les journaux, ils étaient invités à adresser leurs demandes au siège de la Société. Elles y arrivèrent nombreuses; mais la plupart, malgré les mises en demeure nécessaires, sont restées sans effet; de là, des retards apportés à la conclusion parfaite de cette opération.

Enfin, des graines ont été données à titre d'échantillons à tous les éducateurs membres de la Société qui voulaient étudier cette variété nouvelle.

En annonçant les ventes, la Société d'acclimatation s'est abstenue de faire valoir le mérite de la graine de M. Roches; elle s'est bornée à en garantir l'origine, et nous avons entendu plusieurs fois les délégués de la Société répondre à des questions posées par des acheteurs : « La Société ne garantit rien, si ce n'est l'origine de la graine. » On ne pouvait être moins séduisant.

Cependant la Société, avant de livrer les cartons aux enchères, avait eu la précaution de les faire examiner, tous l'un après l'autre, par le respectable M. Buisson de Grenoble, juge des plus compétents en pareille matière, afin de mettre de côté tout ce qui aurait une apparence douteuse.

La graine avait été si bien choisie, si bien emballée par M. Berlandier, que nous ne pensons pas qu'il y ait eu des rebus.

du conseil de la Société d'acclimatation, a bien voulu accepter la mission de présider aux ventes de Valence, Lyon et Grenoble, en l'absence de l'agent général.

M. Hébert, agent général de la Société, chargé par elle de recevoir les graines à Marseille, d'organiser les ventes dans chaque ville et d'assister à une partie de ces ventes.

La longueur de cette liste explique suffisamment le succès d'un nouveau genre que vient d'obtenir la Société d'acclimatation.

Ses adhérents et ses amis répandus dans le monde entier; la pureté et l'élevation de ses vues lui méritent la bienveillance de tous, et chacun de ses membres y puise cette confiance audacieuse qui fait triompher les grandes causes.

Fréd. JACQUEMART,

Membre du conseil de la Société d'acclimatation, chargé de ses pleins pouvoirs pendant les ventes du Midi.

(1) Je suis l'orthographe adoptée par Mynas latinisme. Il serait plus régulier d'écrire MINOS MINAE.
(2) M. Tischendorf a publié la lettre dédicatoire de Critobule à Mahomet II, p. 132 de sa *Notitia editionis cod. fol. Sinaïticæ*, Lipsie, 1860, in-4o.

Lundi 13 Mars 1863.

rope et même ceux d'autres parties du monde.

Jusqu'à ce jour, la science a été impuissante à arrêter le mal; on est réduit à ne compter que sur le temps pour user cette cruelle épidémie, comme il en a usé tant d'autres. Cependant, sous l'influence du fléau, les privations et les souffrances de nos départements du midi, producteurs de la soie, se sont accrues chaque année. Aujourd'hui, elles sont grandes pour tous, elles sont extrêmes pour ceux dont la soie est la seule récolte: leur ruine est complète. Souffrances et ruine bien imméritées, car lorsqu'on parcourt les contrées séricicoles, on conçoit une haute idée de leurs habitants, à la vue de ces montagnes pierreuses, transformées en innombrables terrasses étagées et plantées de mûriers; de ces amas de rochers dont toutes les fissures ont reçu des mûriers qui, pendant l'été, les revêtent de leur feuillage. C'est par des efforts persévérants, c'est par un travail intelligent et opiniâtre qu'ils sont parvenus à donner à des monceaux de pierres une valeur égale et parfois supérieure à celle des bonnes terres labourables de nos meilleures contrées.

Les éducateurs ont fait mille tentatives toujours infructueuses pour se soustraire au fléau.

Dans le but de régénérer leurs races, ils demandèrent de la graine, au prix de grands sacrifices, d'abord aux pays d'Europe où la maladie des vers à soie n'avait pas encore sévi; plus tard, le mal s'étant étendu, ils s'adressèrent à la Chine et aux pays d'Orient, sans être plus heureux.

Le commerce de la graine devint chose considérable; mais, il faut le dire, les éducateurs ont été si souvent trompés dans leurs achats, qu'aujourd'hui le découragement est général. Sur quelques points même, là où l'on peut utiliser autrement la terre, nous avons vu arracher des mûriers.

C'est par plusieurs dizaines de millions de francs qu'il faut évaluer la perte annuelle supportée par la sériciculture en France; c'est par des dizaines de millions qu'il faut évaluer les achats annuels de soie faits dans les pays d'Orient pour compenser le déficit de nos récoltes, achats qui se payent en écus. Aussi, ces énormes envois de numéraire figurent-ils parmi les causes des crises monétaires dont le commerce a souffert plusieurs fois depuis quelques années.

Cependant un échantillon de graine de vers à soie du Japon parvint en France en 1860; elle donna des vers très-sains, dont les descendants sont encore aujourd'hui vigoureux. Ce fait attira vivement l'attention des sériciculteurs.

Deux sociétés se formèrent dans le but d'envoyer des agents au Japon pour se procurer de la graine. Mais, parvenus en Chine, les agents apprécèrent plus justement les difficultés, pour ainsi dire insurmontables de l'entreprise, et, des bruits de guerre avec le Japon étant survenus, ils retournèrent en Europe, important des graines de Chine de médiocre qualité.

M. Berlandier était alors en Chine (1863) à la recherche de bonnes graines; dès qu'il sut qu'il pourrait en trouver au Japon, aucune considération ne put l'empêcher de s'embarquer pour cette contrée. A son arrivée, il se rendit chez M. Duchesne de Bellecourt, alors ministre de France au Japon, pour lui faire connaître le but de son voyage. M. le ministre de France, dans l'intention d'éclairer M. Berlandier sur toutes les impossibilités de son entreprise, crut devoir lui faire connaître que, lui-même, bien qu'il fût dans le pays depuis longtemps, bien qu'il en parlât la langue, qu'il eût à ses ordres un personnel dévoué, il n'avait pu encore se procurer de la graine pour répondre aux demandes de la Société impériale zoologique d'acclimatation; qu'il devait enfin lui dire, ce qu'il savait sans doute déjà, que l'exportation de la graine était punie de mort.

M. Berlandier ne se découragea pas. A force de persévérance, d'intelligence, d'audace et d'argent, il parvint au péril de sa vie, chaque jour compromise, à se procurer d'abord un carton de graine, puis cinquante, puis mille, puis davantage encore.

C'est de cette graine que M. Duchesne de Bellecourt a envoyé à la Société d'acclimatation et qui lui parvint au commencement de 1864.

Après le départ de M. Berlandier, les Japonais avec lesquels il avait été en relation apportèrent encore des graines qui furent achetées par des négociants et expédiées à Lyon par mer.

M. Berlandier savait que la voie de mer avait été souvent fatale aux graines; il espéra que la voie de terre serait préférable pour rapporter en France ses précieux cartons et il n'hésita pas à la prendre.

Arrivé à Pékin le 2 novembre 1860, il en repartit le 7, malgré les remontrances de M. Berthemy, ministre de France, qui lui signalait tous les dangers d'un pareil voyage, entrepris par un Européen seul.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter tous les épisodes émouvants de ce voyage extraordinaire; nous dirons seulement, que M. Berlandier traversa la Mongolie en trente-huit jours, la Sibérie en quarante-quatre jours, voyageant jour et nuit dans cette dernière contrée, malgré un froid de 38° Réaumur auquel il fut exposé pendant 32 jours. Il arriva enfin au but, étonné de se trouver encore vivant après une aussi terrible épreuve, dans laquelle la fatigue et la rigueur du climat avaient été ses *moins très ennemis*.

Malheureusement les graines avaient beaucoup souffert de cette température extrême.

lation et qui lui parvint au commencement de 1864.

Après le départ de M. Berlandier, les Japonais avec lesquels il avait été en relation apportèrent encore des graines qui furent achetées par des négociants et expédiées à Lyon par mer.

M. Berlandier savait que la voie de mer avait été souvent fatale aux graines; il espéra que la voie de terre serait préférable pour transporter en France ses précieux cartons et il n'hésita pas à la prendre.

Arrivé à Pékin le 2 novembre 1860, il en repartit le 7, malgré les remontrances de M. Berthemy, ministre de France, qui lui signalait tous les dangers d'un pareil voyage, entrepris par un Européen seul.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter tous les épisodes émouvants de ce voyage extraordinaire; nous dirons seulement, que M. Berlandier traversa la Mongolie en trente-huit jours, la Sibirie en quarante-quatre jours, voyageant jour et nuit dans cette dernière contrée, malgré un froid de 38° Réaumur auquel il fut exposé pendant 32 jours. Il arriva enfin au but, étonné de se trouver encore vivant après une aussi terrible épreuve, dans laquelle la fatigue et la rigueur du climat avaient été ses *moins très ennemis*.

Malheureusement les graines avaient beaucoup souffert de cette température extrême, mais quelques-unes avaient résisté, et tous les vers qu'elles produisirent donnèrent leur con-

Les graines de même origine expédiées par M. Duchesne de Bellecour par la voie de mer, à la Société d'acclimatation, donnèrent d'excellents résultats.

Si donc au point de vue financier, M. Berlandier avait fait d'énormes sacrifices, dont il était victime, il éprouvait néanmoins la grande satisfaction d'avoir rendu un très-important service à la sériciculture en lui faisant connaître l'existence d'une bonne graine et en lui rendant quelque espoir.

Ces faits étaient connus du Gouvernement, et particulièrement de M. Drouyn de Lhuys, qui, en devenant ministre des affaires étrangères, est resté de fait et de cœur le président actif et dévoué de la Société impériale zoologique d'acclimatation.

Les essais faits à Lyon (1860) sur la graine du ver à soie du mûrier du Japon, et à Paris (1861) sur la graine du Bombyx Yama-mai, expédiée par M. Duchesne de Bellecour, avaient suffisamment fait connaître à Son Excellence que le Japon renfermait des espèces très-intéressantes à étudier. — Des son arrivée au ministère (1862), M. Drouyn de Lhuys recommandait à M. Duchesne de Bellecour de faire tous ses efforts pour procurer à la Société d'acclimatation des graines de ce pays.

Les expériences nouvelles très-nombreuses et très-variées, et toutes suivies de succès, faites en 1863 et en 1864 sur les mêmes espèces, démontrèrent, de la manière la plus évidente, que le Japon pouvait fournir à la sériciculture européenne, le moyen de se régénérer et de renaître.

Aussi M. le ministre des affaires étrangères donna-t-il à M. L. Roches, aujourd'hui ministre de France au Japon, les instructions les plus précieuses pour établir dans ce pays, et lui-même attachait à cette question. Depuis, M. le ministre des affaires étrangères a pu traiter directement et avec tout le zèle qu'on lui connaît, du Japon qui sont venus en France en 1864. Elle figure au procès-verbal des conférences qui ont eu lieu à cette époque.

Quelques mois plus tard, après l'heureux combat de Simonosaki, M. L. Roches, animé d'une pensée toute patriotique et sans se laisser arrêter par la crainte d'engager sa responsabilité, demanda au taicoun et obtint l'autorisation d'acheter pour la France, à un prix fixé, 15,000 cartons de graine de vers à soie du mûrier et de les choisir parmi les meilleurs.

« Afin, dit une correspondance officielle, d'écarter autant que possible toutes les chances d'insuccès, M. L. Roches s'assura la concours d'un homme spécial, expérimenté et d'une honnabilité reconnue, » M. Berlandier était

SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION.

Séance du 10 mars.

M. Jacquemart, membre du conseil de la Société impériale d'acclimatation, a lu, dans la séance du 10 mars, le rapport suivant sur la graine du ver à soie du mûrier du Japon, expédiée par M. L. Roches, ministre de France au Japon :

Depuis quinze ans environ, un fléau comparable à la maladie de la pomme de terre, à l'oïdium de la vigne, mais peut-être plus terrible et plus général dans ses effets, a frappé successivement tous les vers à soie de l'Eu-